

Compte rendu résumé de réunion

Agence Régionale de Santé & Association des Professionnels des PASS de Rhône-Alpes

17 juin 2011 – Lyon

Etapes de la coopération ARS & APPASSRA

Présents de l'ARS : M. Fauconnier, Mme Mentigny (service financier), Mme Bathy et M. Cotart (service prévention et promotion de la santé)

Présentes de l'APPASSRA : Mme Rivollier, Mme Piegay

L'ARS a souhaité nous entendre sur l'origine de l'APPASSRA, sa composition au niveau du conseil d'administration, sa représentativité au niveau régional, ses statuts, son organisation et ses actions. Nous avons donc démarré la réunion là dessus et avons souligné notre souci que ce travail associatif d'engagement professionnel soit complémentaire de celui que pourrait faire un coordinateur, coordinateur qui nous semble indispensable sur la région Rhône Alpes. Celui ci pourrait assurer le lien entre les PASS et l'ARS, permettre une cohérence globale du fonctionnement des PASS, leur effectivité, tout en préservant les originalités et spécificités de chacune d'entre elles en fonction de leur implantation géographique et des besoins repérés au niveau local.

L'ARS partage notre opinion concernant la nécessité d'un coordonnateur régional. Après la visite des 13 PASS, a priori d'autres visites ne sont pas envisagées, car l'ARS estime avoir collecté assez de renseignements pour passer à l'étape suivante c'est-à-dire à la mise en place d'un coordonnateur régional. Nous faisons part de la réponse de Mme Baeur de la DGOS à la question que nous lui avons posée sur la disponibilité d'un budget pour un tel poste (pas de budget immédiatement disponible, mais peut-être à moyen terme, sans que rien ne soit prévisible).

L'ARS souhaite que nous apportions notre contribution à une demande d'un poste d'un coordonnateur régional, demande que l'ARS projette de faire auprès de la DGOS. Nous avons donc accepté de participer à la mise par écrit des missions de ce coordonnateur (document plus général qu'un profil de poste).

Il a été convenu qu'en juillet nous enverrons une première version, ensuite échanges (a priori par mail) avec l'ARS, pour une finalisation fin juillet. Ce sera Elisabeth Piegay qui coordonnera cette rédaction et ses échanges.

L'ARS attend aussi notre contribution sur deux problématiques :

- la répartition des financements entre les différents établissements de la région. Quel(s) autre(s) indicateur(s) utilisés en complément du nombre de passage aux urgences ?
- comment savoir si le financement attribué à un établissement est effectivement employé pour des actions propres aux PASS. L'ARS voudrait établir un cahier des charges, car le guide DGOS de 2008 est incomplet sur certains aspects.

L'ARS s'interroge sur l'articulation PASS et PASS psychiatriques : problématique de financements importante pour l'ARS qui souhaite d'une remise à plat des éventuels multiples financements pour certaines actions. L'ARS souhaite éviter les doublons, pour mieux combler les manques.

Pour notre rencontre de septembre, l'idée est de reprendre le profil de poste du coordinateur qui aura été travaillé par l'ARS après notre premier écrit de juillet. De plus, l'idée est de pouvoir ensuite, ensemble, élaborer un cahier des charges des PASS. Ces deux problématiques pourront être aussi avancées en septembre.

Nous rappelons à l'ARS, qui prend note, les 4 axes fondamentaux autour desquelles s'articulent les actions et activités des dispositifs PASS quels que soient l'organisation interne, les réseaux partenaires, l'environnement (rural, urbain,...) : l'accès aux droits, l'accès aux soins, l'intégration dans le système de droit commun, et la sensibilisation des autres professionnels.

Prochaine réunion avec l'ARS le vendredi 23 juin 2011 à 14 h 30 au siège de l'ARS ; seront présents du bureau au moins Elisabeth Piegay, Bruno de Goër.